

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 10 MARS 2014 à 20 heures

N°02 /2014

Etaient présents :

Mr PANTANELLA Fernand, Mr MACHON Olivier, Mr GEOFFROY Jean-Claude, Mr AUFRAY Bertrand, Mr DE WILDE Pierre, Mme HOLLINGER Jacqueline, Mme GAUBERT Isabelle, Mme LECOMTE Josiane, Mr PECRON Jean-Raymond, Mr RAYNAUD Bernard

Etait absent représenté:

Mr LECHATREUX Serge a donné pouvoir à Mr GEOFFROY Jean-Claude

Mme GAUBERT Isabelle a été élue secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du 20 JANVIER 2014, n'ayant pas eu de remarques, est adopté.

1 – VOTE ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2013

Vu les résultats du Compte Administratif de l'année 2013, présentés par Mr PANTANELLA, Maire
Vu les résultats du Compte de Gestion de l'année 2013 arrêtés par Mr ISEMANN, Receveur Municipal, à Luzarches
Considérant que les résultats de ces comptes sont en concordance et qu'il n'y a aucune remarque à formuler :
APPROUVE et VOTE le compte de gestion de l'année 2013, concernant la Commune de Jagny-sous-Bois, suivant les tableaux joints à la présente délibération.

Ont voté pour : 10
Contre : 1 (Mme HOLLINGER Jacqueline)
Abstention : 0

Je site Mme HOLLINGER Jacqueline « Je vote contre parce que 2524.24 € de factures de fonctionnement n'ont pas été pris sur le budget 2013 et seront remis sur le budget 2014. Il m'apparaît inconcevable de transférer des charges pour le nouveau conseil municipal. »

Réponse du maire : si des factures de fin décembre 2013 nous parviennent trop tardivement en janvier 2014, elles ne peuvent pas être prises en compte sur l'année 2013.

Je site Mr DE WILDE Pierre « Dans le budget primitif, tous les chiffres (recettes) sont des prévisions, sauf les chiffres que nous transmetts l'état. Les ressources sont exactes à la fin de l'exercice. »

2 - VOTE ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE – 2013

Après lecture faite par Mr MACHON Olivier, du Compte Administratif 2013, élaboré par Mr PANTANELLA, maire qui ne participe, ni à la délibération, ni au vote,

VOTE le compte administratif de l'année 2013 de la façon suivante :

Section de Fonctionnement ;	Recettes	211 141.99 €
	Dépenses	215 615.14 €

Qui laisse apparaître un déficit de **4 473.15 € pour l'année 2013** et un résultat de clôture de l'exercice à **61 860.75€**

Section d'investissement.	Recettes	344 549.95 €
	Dépenses	421 932.90 €

Qui laisse apparaître un déficit de **77 382.95 € pour l'année 2013** et un résultat de clôture de l'exercice

Déficitaire à 68 653.97 €

Les restes à réaliser sont en investissement recettes de **221 892.84 €**

Ont voté pour : 9
Contre : 1 (Mme HOLLINGER Jacqueline)
Abstention : 0

3 - AFFECTATION DU RESULTAT 2013 - COMMUNE

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2013, qui présente un excédent de clôture en section de fonctionnement, d'un montant de **61 860.75 €**

Considérant que l'état des restes à réaliser arrêté au 31 décembre 2013 s'élève en recettes d'investissement à **221 892.84 €**

Sur proposition de M. PANTANELLA, Maire,

DECIDE l'affectation de l'excédent de clôture de la façon suivante :

En report à la section de fonctionnement, en recettes au R 002 : **43 860.75 €**

Ont voté pour : 10
Contre : 1 (Mme HOLLINGER Jacqueline)
Abstention : 0

4 – VOTE DES 4 TAXES pour l'année 2014

Sur propositions faites par M. PANTANELLA, Maire,

VOTE les taux d'imposition des quatre taxes locales, qui, restent inchangés, par rapport à l'année passée.

	Taux 2014
Taxe d'habitation	11.58 %
Taxe foncière Foncier Bâti	7.05 %
Taxe foncière Foncier Non Bâti	37.64 %
CFE (Contribution foncière des Entreprises)	17.49 %

Ont voté pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

5 – VOTE DU BUDGET COMMUNE 2014

Suivant la présentation du budget primitif, faite par Mr PANTANELLA, Maire,

VOTE le budget primitif 2014 de la Commune, qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

En section de FONCTIONNEMENT : **239 960.75 €**
En section d'INVESTISSEMENT : **252 227.78 €**

Ont voté pour : 9
Contre : 1 (Mme HOLLINGER Jacqueline)
Abstention : 1 (Mr LECHATREUX Serge)

6 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS pour l'année 2014

Après proposition faite par Mr PANTANELLA, Maire,

VOTE les subventions aux associations et au CCAS, comme ci-dessous :

Anciens Combattants 200.00 €
A.L.P.E 100.00 €
La Croix-Rouge 200.00 €

C.C.A.S 3 000.00 €

Ont voté pour : 10
Contre : 1 (Mme HOLLINGER Jacqueline)
Abstention : 0

7 – VOTE ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2013

Vu les résultats du Compte Administratif de l'année 2013, présentés par Mr PANTANELLA, Maire,
Vu les résultats du Compte de Gestion de l'année 2013 arrêtés par Mr ISEMANN, receveur municipal,

Considérant que les résultats de ces comptes sont en concordance et qu'il n'y a aucune remarque à formuler,

APPROUVE et VOTE le compte de gestion de l'année 2013, concernant le service assainissement, suivant le tableau joint à la présente délibération.

Ont voté pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

8 – VOTE ET APPROBATION DU COMPTE DE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2013

Après lecture faite par Mr MACHON Olivier, 1^{er} adjoint, du Compte Administratif 2013, élaboré par Mr PANTANELLA, Maire qui ne participe, ni à la délibération, ni au vote,

VOTE le compte administratif de l'année 2013 de la façon suivante :

En section d'exploitation :	Recettes :	1 023.18 €
	Dépenses	1 588.46 €

Qui laisse apparaître un déficit de **565.28 €** et un résultat de clôture excédentaire de **5 590.64 €**

En section d'investissement	Recettes :	524.02 €
	Dépenses :	861.12 €

Qui laisse apparaître un déficit de **337.10 €** et un résultat de clôture excédentaire de **15 951.10 €**

Ce qui fait apparaître un résultat cumulé de 21 541,74 €

Ont voté pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Madame HOLLINGER Jacqueline à quitter la séance du Conseil Municipal, après la clôture de cette dernière en refusant de signer les documents de budgets, comptes administratif et comtes de gestions commune et assainissement. Je site « Je passerai demain pour signer ».

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire,
F. PANTANELLA